

BUREAU DES ÉCOLES SEPARÉES

L'ASSEMBLÉE DE MARCHÉ
(Suite)

Il est 7 heures 50—M. F. R. E. Campeau est au fauteuil. Tous les membres sont présents sauf M. Esmond qui a une indisposition retient à la maison. A droite du président le secrétaire, M. Finlay, qui tient le cahier des minutes, M. Enright, M. Lunny et M. Quinn. A gauche, M. E. T. Smith qui fait sa première apparition depuis le 1er janvier, MM. Marsan, Gareau, Larue et Drapeau. Deux reporters de journaux, M. Tassé et M. McCann officiers salariés du Bureau, le curé de Saint Jean-Baptiste et un autre Père Dominicain. C'est toute l'assemblée.

M. le président explique le but de l'assemblée, qui est de prendre en considération la proposition de Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Ottawa, et raconte fidèlement l'entrevue avec S. G. Il exprime le désir que l'assemblée se forme en comité général pour discuter sérieusement la question, et dans le cas où l'on accepterait l'offre de Sa Grandeur, pour voir à l'approbation des plans et devis, et déterminer approximativement au moins le capital dont le Bureau pourrait payer la rente sans obérer son budget plus que de droit. Il fait remarquer que la question est urgente, parce que les Frères qui ont accepté la direction de l'école pour le mois de septembre prochain ne pourront pas venir si la maison n'est pas construite et que pour bâtir avant l'automne il n'y a pas de temps à perdre. Quelle que soit la décision du Bureau, le moins qu'il puisse faire, c'est de donner une réponse définitive à Sa Grandeur.

L'assemblée se forme en comité. M. Marsan rappelle qu'il a présenté au mois de septembre une requête signée par tous les contribuables canadiens-français des quartiers Wellington et Victoria, demandant au Bureau l'achat d'un terrain pour y construire une maison d'école pour les garçons, le plus tôt possible et de confier aux Frères la direction de cette école. Toutes les raisons invoquées par les pétitionnaires subsistent encore et s'il fallait une nouvelle pétition, il n'y aurait pas une seule abstention. Pour sa part il demande la construction immédiate de cette école. Elle est nécessaire, à cause de l'accroissement considérable que prend la population canadienne de ce quartier. Tot ou tard il faudra que l'école soit transférée de la rue Sherwood à l'avenue Victoria. Le Bureau lui-même l'a admis en principe lorsqu'il a voté l'achat du terrain. Le Bureau a été unanime à demander des Frères pour l'école Saint-Jean-Baptiste, et les Frères n'acceptent qu'à cette condition. Enfin, le Bureau trouve maintenant une occasion unique de mettre cette école sur un bon pied, sans se jeter pour cela dans des embarras financiers. En mettant en vente la maison de la rue Sherwood et réduisant de \$800 à \$600 le salaire des instituteurs employés pour cette école on assumerait une charge tout à fait négligeable et qui ne peut pas se présenter dans des conditions plus faciles.

M. Enright ne peut comprendre que le Bureau soit saisi de cette question. Il lui semble que les commissaires n'ont rien devant eux sur quoi ils puissent délibérer. Et les tenir en délibération sur de simples propositions verbales, c'est les traiter comme des enfants. En conséquence, il propose secondé par M. E. T. Smith que le comité s'ajourne.

M. Smith ne veut pas, il le prétend du moins, soulever la question de nationalité. C'est cependant lui qui la soulève en feignant de n'en rien dire. Il est entièrement opposé à cette nouvelle école dont il ne voit nullement le besoin. Pour lui le grand besoin du moment c'est un high school. Car dit-il, bon nombre d'enfants qui entrent dans le Bureau parce qu'ils n'y peuvent trouver une instruction suffisante, et d'autre part n'ont pas les ressources nécessaires pour suivre les cours du collège d'Ottawa ni l'autorisation de fréquenter les écoles publiques. Il a entendu dire qu'on devait demander au ministre de l'Éducation l'autorisation d'émettre des déclarations. On pourrît alors facilement construire ce high school en ne payant qu'un intérêt de 5 p. c.

M. Marsan réplique en français. Il ne voit pas ce que la question du high school vient faire. Que nos compatriotes irlandais aient ce high school auquel ils tiennent tant, personne ne les en empêchera. Mais les écoles supérieures sont moins nécessaires et indispensables que de bonnes écoles élémentaires. Le premier devoir du Bureau c'est de donner à tous les quartiers les écoles élémentaires qui leur sont nécessaires. Il y a d'autres moyens de pourvoir à l'éducation des enfants que de bâtir des high schools à grands frais. Il n'y en a pas d'autres pour enseigner aux enfants les premiers éléments des lettres en

même temps que de la foi et de la morale que des écoles primaires bien tenues et bien dirigées. Donnez-nous nos écoles, puisque vous le pouvez si facilement. Quand nous pourrions vous donner votre école supérieure sans nuire aux écoles élémentaires, nous vous aiderions de grand cœur. Nous pouvons cependant nous en passer à la rigueur. Quand un enfant a des dispositions pour l'étude et que l'école élémentaire ne suffit plus, nous l'envoyons au collège où il fait soit un cours commercial, soit un cours classique, suivant ses aptitudes. Ce que nous faisons, nos compatriotes de langue anglaise le peuvent faire comme nous. Mais nous ne pouvons envoyer nos enfants à un autre bout de la ville pour trouver une bonne école élémentaire, qui suffise aux besoins généraux du quartier. Ce que nous demandons n'est pas une faveur ni une grâce : c'est le droit et la stricte justice. Puisque le Bureau peut accorder ce que nous demandons, il le doit sans retard.

M. Lunny, qui a la vue courte, ne veut nullement entendre qu'on discute le projet. Comme M. Enright, il n'a rien de ce qu'il lui faut pour se prononcer en connaissance de cause. Il lui faudrait proposition écrite, plan de la maison à construire, devis, spécifications, estimation du coût des travaux. Du reste, attendu qu'il n'a rien pour se former un jugement raisonnable sur la question, il est entièrement opposé à la construction de cette nouvelle école, et il sait que bien d'autres contribuables sont dans les mêmes dispositions. Ce bon M. Lunny, la logique ne l'étouffe pas—mais au moins il est sincère. « Je ne suis pas en état de juger sérieusement la question. Je ne veux pas la discuter. Je suis contre quand même et bien d'autres comme moi. » Vraiment, M. McCann ferait bien de retenir les services de M. Lunny pour faire un cours de logique dans le futur high school dont il aura sans doute l'inspection, la direction, voir même l'administration avec une augmentation de salaire d'une centaine de piastres. Car le dévouement qui ne rapporte rien c'est une farce à l'usage exclusif des Canadiens-français.

Un autre syndic, est-ce M. Smith ou M. Enright, cela importe peu, demande pourquoi M. le président n'a pas obtenu les deux Frères de langue anglaise. M. Enright se plaint amèrement que les Canadiens-Français arrivent au Bureau parfaitement instruits de l'objet de l'assemblée.

(A suivre)

AU LECTEUR

Comme nos lecteurs ont dû le remarquer, nous avons fait subir à notre journal d'importantes améliorations. L'engorgement de travail nécessaire par ces divers changements a pu être cause de quelques retards dans la distribution de notre feuille, mais nos abonnés comprendront facilement qu'il n'y a pas de notre faute, et ils seront doublement récompensés par la plus grande quantité de matières à lire que nous leur donnerons d'ici à quelques jours.

On trouvera chaque jour dans notre journal les dernières dépêches télégraphiques, du monde entier, les rapports détaillés des dernières séances des parlements fédéral et provincial, en un mot tout ce qui a d'ordinaire sa place dans un journal bien renseigné.

Les nombreuses demandes que nous recevons depuis que nous avons apporté ces modifications à notre feuille, nous sont un sûr garant de la faveur avec laquelle elle sera accueillie partout.

L'enquête de Saint-Vincent de Paul

Hier matin, l'enquête sur la mort du détenu Corriveau, s'est terminée à Saint-Vincent de Paul.

Le gardien Paré n'a révélé aucun nouveau fait et a signé sa déposition. Le jury a ensuite rendu le verdict suivant : Que Joseph Corriveau prisonnier détenu dans le pénitencier situé dans la paroisse Saint-Vincent de Paul, district de Montréal, étant avec plusieurs autres prisonniers dans un état de mutinerie, s'efforçant d'échapper à la justice a été tué d'une manière justifiable et dans un cas de nécessité inévitable par l'Albion Paré un des gardes du dit pénitencier, officier de la justice dûment autorisé dans l'exercice légal de ses fonctions. Le jury a ensuite fait la recommandation suivante : Considérant que d'après la preuve du gardien Bostock qui déclare avoir entendu parler et s'attendait à une mutinerie et qu'il en a fait rapport aux autorités du pénitencier, pas plus tard que le jeudi précédent le jour de la révolte, le jury du coroner à l'enquête sur la mort du forcé Corriveau, après avoir rendu leur verdict qui est signé par eux, recommande avec instance qu'une enquête soit faite afin de découvrir l'origine et tous les détails concernant la mutinerie afin que la responsabilité retombe sur le véritable coupable.

(Signé) Benoît Bastien, Président du corps des jurés.

VIAU
Viau est enchaîné dans son cachot : il dit qu'il n'a pas fini et qu'il s'évadera de nouveau.

Marchandises mouillées à moitié prix chez H. H. Pigeon et Cie, 551 rue Sussex, Enselgne de la Boule d'Or.

DANS LA CAPITALE

Nécrologie

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Bureau, mère de MM. Bureau, imprimeurs.

Pour la lutte

Les joueurs de foot ball du collège d'Ottawa se préparent à la partie qu'ils doivent prendre le 15 de ce mois avec le club de Montréal. Tout porte à croire que nos vaillantes jeunesse ajouteront, ce jour-là, à leurs nombreux titres de gloire, le titre de champion du Canada.

Un conversation

Ce soir, après l'assemblée hebdomadaire et générale de l'Institut, à laquelle seront soumises plusieurs questions importantes, les membres doivent donner un conversation en l'honneur de leur confrère M. A. Lapierre qui doit partir prochainement pour Témiscamingue. Ça va sans dire qu'on y prendra quelques sants et que tous les membres se feront un devoir d'être là.

Souscription

M. David Ranger, hôtelier, rue St. Patrice, a souscrit \$5 pour aider à la célébration de la fête St Jean Baptiste à Papineauville.

Croup-dyphérique

Nous regrettons d'apprendre qu'un des enfants de M. D. L. Desautels, un petit enfant de quatre ans, a succombé, avant-hier, à une seconde attaque de croup-dyphérique.

Cour de Police

Ce matin, ont comparu devant cette cour : Henry Carroll, pour ivresse, \$2 d'amende et les frais ordinaires. Deux marchands pour avoir obstrué le trottoir avec des caisses de marchandises, \$1 et les frais. Un charretier n'ayant pas de licence a été libéré sur promesse d'en prendre une immédiatement.

Société Saint-Pierre

Hier soir ont eu lieu les élections de la société Saint-Pierre d'Ottawa, avec le résultat suivant :

A. Foisy, président ; P. Regimbal, 1er vice-président ; Ant. Desrosiers, 2e vice-président ; Chas. Bréard, secrétaire-archiviste ; J. Chabard, assistant-secrétaire ; Nap. Champagne, sec.-correspondant ; L. Z. Chabot, trésorier ; Jacques Dufréne, ass.-trésorier ; D. Planchet et D. Tassé, percepteurs ; D. Regimbal, ass.-percepteur ; D. Tessier, bibliothécaire ; O. Tessier et Chas. Robert, commissaires ordonnateurs ; Chas. Desjardins et C. Champagne, auditeurs.

Comité d'enquête—H. Desormeau Chas. Bettez, Alph. Larocque, L. Beaucage, N. Bréard, Ant. Champagne et Bazile Champagne.

Médecins—Drs Valade, St Jean et Voligny.

M. Charles Major, président de la société Saint-Jean Baptiste de Papineauville, assistait à cette assemblée et en réponse à son invitation une résolution a été passée pour que la société Saint-Pierre assiste en corps à la célébration de la fête Saint Jean-Baptiste à Papineauville.

Marriage en haut lieu

Ce qui suit n'a pas pu paraître hier faute d'espace.

A l'église St. Patrice, hier, le capitaine D. C. F. Bliss conduisait à l'autel mademoiselle F. Costigan, fille cadette de l'honorable John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur.

Le temple sacré était encombré à cette occasion comme aux grands jours de fête. La messe fut célébrée par le Rév. Père Campeau, de la Basilique. L'autel magnifiquement décoré disparaissait sous les fleurs et le brillant des lumières.

Les futurs époux accompagnés de Mlle Linsley, fille de M. Linsley, général du chemin de fer "Canada Atlantic" et de M. F. A. D. Bliss, frère du fiancé, occupaient un siège en avant des balustrades. L'honorable M. Costigan et les amis de la famille occupaient les premiers bancs.

Le Rév. P. Whelan, quelques minutes avant la cérémonie nuptiale, fit une courte harangue à ceux que le Ciel devait unir.

Durant la messe, il y eut chant superbe à l'orgue par Mlle Simes et M. Belleau.

A l'issue de la cérémonie il y eut somptueux repas à la résidence de M. Costigan.

La santé des nouveaux époux et celle de M. et Mme Costigan, la première proposée, le fut par Sir A. P. Caron, en termes très flatteurs et appropriés. Au nombre des invités l'on remarquait Sa Grandeur Mgr Duhamel, les RR. PP. Gendreau, O. M. L. Whelan, Campeau et Champagne, le Rév. M. Bliss, de la Mattaw, frère du marié, Madame B. Bliss, Sir A. P. Caron et Lady Caron, Madame et Mlle Bliss et M. F. Walsh, secrétaire privé. Les heureux époux, aussitôt après le déjeuner, se rendirent à la gare du Pacifique Canadien, accompagnés de

leurs amis, en route pour Toronto et les Chutes Niagara.

Le nouveau couple a reçu avant son départ une foule de cadeaux de haut prix et très élégants, dont l'énumération serait trop longue.

Petites Notes

La fermeture à bonne heure des magasins d'épicerie est commencée et les acheteurs qui ont besoin d'épicerie feront bien de ne pas attendre à la dernière heure s'ils ne veulent pas éprouver de retards dans la livraison de leurs effets.

La propriété située au coin des rues Mosgrove et Bessier, bien connue sous le titre d'Hôtel de Tempérance, a été achetée par M. Hubert Kerr, qui doit la faire démolir et reconstruire au même endroit un superbe hôtel.

Cinq chiens qui n'avaient pas le collier requis par la corporation, ont été tués hier par la police.

Le canal est encombré de barges attendant leur chargement. L'activité est considérable sur tous les points.

Les trottoirs de la rue Rideau et de la rue St. Patrice sont à divers endroits dans un piteux état. Quelques clous enfoncés ça et là, en attendant un renouvellement complet, aurait pour effet d'empêcher les passants d'être exposés à tout instant à se rompre le cou en mettant le pied sur un madrier en bascule.

Une vieille femme du nom de Kelly s'enivre depuis plusieurs jours et cause du scandale sur la rue Nelson. Hier soir, il y avait autour d'elle une foule trop nombreuse de curieux. La police est priée d'y voir.

Fécondité

La femme de M. Alfred Lavallée, cultivateur, de Saint Germain de Grandon, a donné le jour à trois enfants. Ils sont bien portants, ainsi que leur mère. Il y a onze mois Mme Lavallée avait donné naissance à deux jumeaux.

Un excrus

La fortune de M. Enoch Pratt, de Baltimore, qui a donné à la cité sa riche et précieuse bibliothèque, est estimée à 7 millions de piastres. M. Pratt doit sa fortune à lui-même ; il a 70 ans et promet de vivre encore longtemps.

Nomination

M. L. N. Catellier, de Chicoutimi, vient d'être nommé par le gouvernement fédéral, surintendant de l'établissement de pisciculture de Tadoussac.

REVUE COMMERCIALE

Mesdames, si vous voulez avoir des marchandises sèches à moitié prix, allez chez P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

Le stock de banqueroute de Thériault et Laflamme se vend à moitié prix au magasin neuf de P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

Livres de lecture pleuse

Horloge de la Passion, le Crucifix le plus beau des livres, l'Amour sur le Calvaire, Douleur Passion, Manuel de l'Heure Sainte, la Sainte Communion, le Ciel ouvert par la Confession sincère, Méditations pour tous les jours de l'année, les plus belles prières par St. Alphonse, Un aide dans la Douleur, Année Spirituelle, Quinze ans de Pâques, Le Chemin du Ciel.

Ces livres sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

A VENDRE

La propriété située sur la rue Sussex et connue sous le nom de Hotel Peerless, en face du quai de la Reine. Aussi 2 maisons sur la rue Bolton, Lettre O ; aussi une ferme de 50 acres de terre, lot 16, 9ème concession, Ottawa Front, township de Gloucester. Pour plus amples informations s'adresser à

T. BELLEME, 520 rue Sussex.

NAISSANCE

A la Villa-Anna, Papineauville, le 4 courant, la femme de M. Arthur Hillman, un fils.

DECES

En cette ville, mardi soir, Antoine Desloges, à l'âge de 67 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi matin.

Le convoi funèbre quittera la résidence du défunt, 22 rue McGee, à 8 hrs, pour se rendre à l'église Ste Anne, ou son service aura lieu.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. Desloges était le père de M. Joseph Desloges, hôtelier sur la rue Murray.

En cette ville, ce matin, à l'âge de 53 ans, M. Olivier Duchemin.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 8 du courant. Le convoi funèbre quittera la résidence du défunt, Avenue Albert, Primrose Hill, à 7 1/2 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Prenez garde à ce que vous allez faire, prononça-t-il. Ne savez-vous donc pas que depuis le retour des Bourbons, M. d'Escorval n'est plus rien ?... Fouché, l'a couché sur ses listes de proscription, il est ici en exil et la police le surveille.

A cette seule objection, tout l'enthousiasme tomba.

—C'est pourtant vrai, murmuraient plusieurs vieux, une visite à M. d'Escorval nous ferait, peut-être, bien du tort... Et d'ailleurs, quel conseil nous donnerait-il ?

Seul Chanlouineau avait oublié toute prudence.

—Qu'importe ! s'écria-t-il. Si M. d'Escorval n'a pas de conseil à nous donner, il peut toujours se mettre à notre tête et nous apprendre comment on résiste et comment on se défend.

Depuis un moment, le père Chupin étudiait d'un œil impassible ce grand déchainement de colères. Au fond du cœur il ressentait quelque chose de la monstrueuse satisfaction de l'incendiaire à la vue des flammes qu'il a allumées.

Peut-être avait-il déjà le pressentiment du rôle ignoble qu'il devait jouer quelques mois plus tard.

Mais, pour l'instant, satisfait de l'épreuve, il se pose en modérateur.

—Attendez donc, pour crier, qu'on vous écorche, prononça-t-il d'un ton ironique. Ne voyez-vous pas que j'ai tout mis au pis. Qui vous dit que le duc de Sairmeuse s'inquiète de vous ? Qu'avez-vous de ses anciens domaines, entre vous tous ? Presque rien. Quelques landes, des pâtures et le coteau de la Bordière... Tout cela autrefois ne rapportait pas cinq cents pistoles par an...

—Ca, c'est vrai, approuva Chanlouineau, et si le revenu que vous dites a quadruplé, c'est que ces terres sont entre les mains de plus de quarante propriétaires qui les cultivaient eux-mêmes.

—Raison de plus pour que le duc n'en souffle mot ; il ne voudra pas se mettre tout le pays à dos. Dans mon idée, il ne s'en prendra qu'à un seul des possesseurs de ses biens, à notre ancien maire, à M. Lacheneur, enfin.

Ah ! il connaissait bien le féroce égoïsme de ses compatriotes le vieux misérable. Il savait de quel cœur et avec quel ensemble on accepterait une victime expiatoire dont le sacrifice serait le salut de tous.

—Il est de fait, objecta un vieux, que M. Lacheneur possède de presque tout le domaine de Sairmeuse.

—Dites tout, allez, pendant que vous y êtes, reprit le père Chupin. Où demeure M. Lacheneur ? Dans ce beau château de Sairmeuse dont nous voyons d'ici les girouettes à travers les arbres. Il chasse dans les bois des ducs de Sairmeuse, il pêche dans leurs étangs, il se fait traîner par des chevaux qui leur ont appartenu, dans des voitures où on retrouverait leurs armes si on grattait la peinture.

Il y a vingt ans, Lacheneur était un pauvre diable comme moi, c'est un gros monsieur à cinquante mille livres de rente. Il porte des redingotes à drap fin, et des bottes à retroussis comme le baron d'Escorval. Il ne travaille plus, il fait travailler les autres, et quand il passe, il faut le saluer jusqu'à terre. Pour un moineau tué sur ses terres, comme il dit, il vous enverrait un homme au bagne. Ah ! il a de la chance. L'Empereur l'avait nommé maire. Les Bourbons l'ont destitué, mais que lui importe ! En est-il moins le vrai seigneur d'ici, tout comme jadis les Sairmeuse, ses maîtres et les nôtres ? Son fils en fait-il moins ses classes à Paris, pour devenir notaire ? Quant à sa fille, Mlle Marie-Anne...

—Oh !... de celle-là, pas un mot, s'écria Chanlouineau... si elle était la maîtresse, il n'y aurait plus un pauvre dans le pays, et même on abuse de sa bonté... demandez plutôt à votre femme, père Chupin.

Sans s'en douter, le malheureux jeune homme venait de jouer sa tête.

Cependant, le vieux marauder dévora cet affront qu'il ne devait pas oublier, et c'est de l'air le plus humble qu'il poursuivait :

—Je ne dis pas que Mlle Marie-Anne n'est pas donnante, mais enfin il lui reste encore assez d'argent pour ses toilettes et ses falbalas... Je soutiens donc que M. Lacheneur serait encore très heureux après avoir restitué la moitié, les trois quarts même des biens qu'il a acquis, on ne sait comment, il lui en resterait encore assez pour écraser le pauvre monde.

Après s'être adressé à l'égoïsme, le père Chupin s'adressait à l'envie... son succès devait être infaillible.

Mais il n'eut pas le temps de poursuivre. La messe était finie, et les fidèles sortaient de l'église.

Le "Ho" lui hier. séance pop. tandis que munes à d. sujet jusqu'.

M. Blak... tirer parti profit des en a pris, nitive vote les résoluti ment celles votées en étaient ap Langevin : que por ent gais à cette tice et de li

La Cham... ces résoluti la bonne ra constance a nistre anglai voir à nous résolutions au parlemen mise de sir Haut Comm

Nous aim... que sir John bien pour d rant cette in

LES

Une dépe... que la com payé \$10,000 lions qu'elle gouverneme millions ser quelques sen bien de treu sait que dix sés en terres

Quand ces... prêts au Pa satellites criè que jamais c d'icelle ne s gouverneme ple du Gran remboursé le lui avons pré

Heureusem... messieurs on Le trésor ren en ayant com l'achèvement

Si l'on eût... chemin ne sen et la compa gn banqueroute nous foudrai forme ou sou combien il no vernés par d'Etat. Quel pacité et l'im plement Macke

Colonisation... On lit dans d'hier :

Le révérend... sident de la s du lac Temisc hier, en comp nieur Paul Di aux rapides de tawan et le la s'agissait de le quel doivent tramways don les plans. Le prouvés et la c ways décidée menceront pro

Les travaux... chemin de fer poussés avec par l'entrepre Un bateau v vient d'être a Bellef. uille, d

Marchandises mouillées à moitié prix chez H. H. Pigeon et Cie, 551 rue Sussex, Enseigne de la Boule d'Or.

Pommes sèches, 4 cts la livre, chez N.A. Savard.